



INDEX ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE 2023

FESTIVAL D'AIX-EN-PROVENCE

— INDICATEUR « ÉCART DE RÉMUNÉRATION »

NOTE OBTENUE 34/40

En 2023, il y avait un léger écart de rémunération au global, en faveur des hommes.

— INDICATEUR « ÉCART DE TAUX D'AUGMENTATION »

NOTE OBTENUE 35/35

En 2023, il y a eu plus de femmes augmentées que d'hommes au Festival.

— INDICATEUR « POURCENTAGE DE SALARIÉES AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE AUGMENTATION À LEUR RETOUR DE MATERNITÉ »

NOTE OBTENUE : incalculable

Ce critère n'a pas pu être évalué en raison d'une absence de salariée de retour de congé maternité en 2023.

— INDICATEUR « RÉPARTITION PARMIS LES 10 SALARIÉES AYANT PERÇU LES PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS »

NOTE OBTENUE 10/10

L'équilibre femmes / hommes, parmi les 10 plus hautes rémunérations est présent en 2023.

Pour chacune de ces notes, le Festival applique les règles de calcul définies par décret.